

LE DERNIER SEIGNEUR DE KERBABU

Fils de Jean Baptiste **de Bellingant** et de Thérèse **du Chastel**, de Kerlech, Claude Hubert de Bellingant, qui devait être le dernier seigneur résidant du manoir, était né à Kerbabu le 5 juillet 1680. Il avait eu comme parrain le Gouverneur de la Ville de Vannes, Claude **de Lanjon** et sa marraine avait été sa vénérable aïeule, Anne **de Perrien**. Toute sa vie, Claude Hubert devait résider à Kerbabu où il mourut presque octogénaire le 21 août 1759. Il épousa successivement Anne de Perrien, une petite cousine qui mourut en accouchant le 19 novembre 1705, puis Françoise **de Kerjégu**, ensuite Françoise **de Silguy**, qui disparurent également après quelques années. Après ces deuils successifs, le Seigneur dut se résigner à vivre la plus grande partie de sa vie dans l'isolement mais aussi dans le calme agreste de Kerbabu.

Les soucis ne lui furent certes pas épargnés. Il aurait sans doute pu en éviter plusieurs s'il n'avait eu au plus haut degré l'ambition de maintenir dans leur intégrité les droits plus ou moins authentiques de sa maison. D'où ses procès retentissants, dont, nous avons déjà parlé, avec le général de Lannilis et aussi avec ses voisins de Kérosven. Il eut la douleur de voir ses prétentions repoussées par le Parlement, de Bretagne.

Néanmoins il connut aussi maintes joies, parmi lesquelles l'ordination et la première messe de son frère, l'abbé Joseph de Bellingant, qui allait être pendant les 40 ans de son rectorat à Plouvien son confident et souvent son commensal. Le 9 juin 1721, il conduisit à l'autel dans la chapelle familiale de Kerbabu sa jeune fille, Rénée-Anne-Josèphe, qui épousait le puissant Marquis de Penmarch, de Saint Frégant (1). Veuve le 27 mars 1745, Renée devait épouser en seconde noces en 1753, François-Joseph **de Kersauzon**, dont elle devait vivre séparée quelques années plus tard. Le 10 avril 1725, Claude Hubert perdait sa tante, Claude de Bellingant, décédée à Quintin et en héritait le lieu noble de Kérazan en Lannilis qui valait à l'époque 6 000 livres et comprenait les deux fermes actuelles de Kérazan.

Seul dans son manoir (2), avec son personnel, le Comte de Bellingant; trouva un dérivatif à sa solitude dans ses fonctions de Capitaine des Garde-Côtes de l'Aber-Mach, qu'il exerça durant de longues années. Catholique pieux, il ne manquait pas de fréquenter le Couvent des Récollets (Franciscains) qui s'élevait alors dans ce port et dont on voit encore l'important enclos et les ruines de la Chapelle. Il obtint à la fin de sa vie la présence à Kerbabu d'un de ces religieux, le R.P. Ange, qui l'assista à ses derniers moments.

Claude-Hubert de Bellingant fut inhumé dans la chapelle de Troubérou le 22 août 1759, lendemain de son décès. Il devait être l'avant dernier Lannilisien à être inhumé dans cette chapelle (2). 8 jours plus tard, le 28 août, Maître Charles **Le Drast**, notaire à Lannilis, au nom de la Juridiction épiscopale des Regaires du Léon, qui s'exerçait à Brest, venait apposer les scellés sur les biens meubles et immeubles du château, et ce en présence de Maître Joseph **Jacolot**, procureur du défunt Seigneur, du R.P. Ange, son aumônier et de son valet de chambre. L'énumération du mobilier très important laissa apparaître une splendeur assez déchue car beaucoup de meubles ou de linges reçurent la qualification de « très usés ». L'inventaire se continua le lendemain, 29 août. Aucun des héritiers ne s'était présenté.

L'héritage de Kerbabu semble être resté indivis jusqu'en 1763, année de la mort d'Olivier de Bellingant (3), l'un des fils de Claude-Hubert, qui avait quitté Lannilis depuis longtemps. A cette date, le manoir et les fermes qui en dépendaient revinrent à un autre fils, Joseph de Bellingant, marquis de Crenan mais il ne devait pas résider à Kerbabu. Il semble qu'il y ait eu des difficultés dans la succession et certains fermiers furent quelques années sans payer de fermage. Ils reçurent tous assignation d'avoir à le faire les 30 septembre et le 1er octobre 1763. C'étaient Jean Landuré, de Langaer, 300 livres par an, Guillaume Richard, de Véleury

Kerbabu, 200 livres, Guillaume Perrus, de Toulran, 76 livres, Jean Calvez, de Torchen, 21 livres, Jean Herry, de Guinarc'hant, 30 livres, Guillaume Morvan, de Pembrat, 200 livres, Yves Tréguer, de Kerdrein, 150 livres, Jean Halégouet, de Ménez Blihan, 15 livres et 6 canards et François Perrin, du manoir de Kerbabu, désormais devenu simple ferme. Les autres fermiers ne furent pas inquiétés, étant sans doute en règle. Parmi ceux-ci il y en avait d'importants, tels les Hellez, du Moulin du Châtel, qui payaient 1200 livres par an, François Léon, de Kérazan, 360 livres et Gabriel Le Jeune, du Guillec Vihan, qui, avec sa ferme du Bout du Mail, payait 410 livres. A noter que le Guillec Vras ne dépendait pas à cette époque de la seigneurie de Kerbabu qui possédait en outre des tenues à la Fontaine Rouge, Feunteun ar Spenn, Mermerc'houl, Lanano, Trobérou, Pont ar Fransic et une maisonnette à Kérosven, dont le locataire. Vinoc Kervella, devait fournir par an 6 canards et 12 poulets.

(à suivre) Y.NICOLAS, octobre 1961

(1) Ils eurent 7 enfants dont la 4e, Gillette épousa Honorat de Kersauzon dont la descendance devait hériter de Kerbabu, la propriétaire actuelle étant Madame Costa de Beauregard, née de Kersauzon.

(2) Le dernier devait être son fils, Olivier de Bellingant, mort au Château de Penmarch le 13 mars 1763 et inhumé le 14 à Trobérou.

(3) L'autre fils, Joseph, qui avait fait ses études au Collège des Jésuites de Quimper, alla après son mariage s'établir à Foeil, près de Chatelaudren, dans les Côtes du Nord, au Château de Crenan, dont il porta le nom (Marquis de Crenan).